

L'inscription à l'Association Sportive se fait exclusivement en ligne sur le site du lycée :
à partir du mercredi 13/09/23 (14h)

<http://www.nd-Grandchamp.fr> (« mon Grandchamp » / lycéens)

Pour que celle-ci soit confirmée, vous devez rapporter aux professeurs d'EPS **l'autorisation parentale** accompagnée du **chèque de cotisation de 60 euros à l'ordre de ASNDG, ou le Pass +.**

ACTIVITEES PRATIQUES

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> BADMINTON : mardi 17h-18h45 | <input type="checkbox"/> NATATION mardi 17h30- 18h30 (piscine de Montbauron) |
| <input type="checkbox"/> BADMINTON : vendredi 12h30 –14h | <input type="checkbox"/> FUTSAL mercredi 13h-14h |
| <input type="checkbox"/> GOLF : mercredi 14h15-16h (Golf national) | <input type="checkbox"/> FUTSAL vendredi 17h-18h15 |
| <input type="checkbox"/> FITNESS : mercredi 13h05-14h | <input type="checkbox"/> VOLLEY-BALL : mercredi 14h15-15h45 |
| <input type="checkbox"/> TENNIS DE TABLE : vendredi 12h30–14h | <input type="checkbox"/> autre (précisez) : |

REGLEMENT DE L'ASSOCIATION SPORTIVE

▪ **DEPLACEMENTS EN COMPETITION** : Pour se rendre aux compétitions qui ont lieu dans le district, les déplacements se feront, sans accompagnement. Les élèves utiliseront leurs propres moyens. L'AS remboursera uniquement les tickets de transport sur justificatif. Pour les compétitions qui sont plus éloignées, les élèves s'y rendront en taxis ou car, payés par l'AS. Lorsque les conditions ne permettent pas aux enseignants d'accompagner le groupe, les élèves se rendront aux compétitions en taxis mais sans encadrement (comme le prévoit la Circulaire n° 96-248 du 25 octobre 1996 modifiée par la circulaire n° 2004-054 du 23 mars 2004)

▪ **ABSENCE AUX ENTRAINEMENTS** : En cas d'absence, les parents recevront un courriel. Il s'agit uniquement d'une information (pas de justificatif à rapporter au lycée). Lors des championnats ayant lieu en dehors des horaires et lieux de pratique habituels d'entraînement, une convocation sera remise à l'élève afin qu'elle soit signée par les parents. Merci de prévenir 2 jours avant, le professeur référent, en cas d'empêchement.

▪ **CHAMPIONNATS DE FRANCE** : Pour toute participation à un Championnat de France dans le cadre d'une AS pratiquée au sein de l'établissement, ainsi que pour le Cross, une participation financière sera demandée aux familles à hauteur de 25% des frais engagés.

▪ **PARTICIPATION INDIVIDUELLE AUX COMPETITIONS** : Un élève ayant un haut niveau d'expertise dans une activité sportive peut participer aux compétitions UNSS et UGSEL. Il doit s'inscrire à l'AS et payer une cotisation de **10 euros** afin d'obtenir une licence. Il devra s'informer du calendrier des championnats et signaler aux professeurs d'EPS son souhait de participer à une compétition. La famille devra ensuite faire une demande d'absence auprès de la vie scolaire. Aucun accompagnement ne sera assuré par l'établissement et tous les frais sont à la charge des familles. En cas de participation aux Championnats de France, l'intégralité des frais sont à la charge de la famille.

Pass +

Chèque

Indiquez le nom du payeur:

N° chèque Nom Banque :

Espèces

NOM de l'élève :

PRENOM de l'élève:

CLASSE :

DATE DE NAISSANCE :

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(é) :

.....

- autorise mon enfant à adhérer à l'Association sportive du lycée ND du Grandchamp
- certifie avoir pris connaissance du règlement ci-contre
- autorise le professeur responsable ou l'accompagnateur à faire pratiquer, en cas d'urgence, une intervention médicale ou chirurgicale, en cas de nécessité
- autorise l'AS à utiliser les images prises de mon enfant lors d'un entraînement ou d'une compétition à des fins de communication ou pédagogiques.

*Signature des parents ou tuteur :
Précédé de la mention « lu et approuvé »*

ENGAGEMENT ELEVE

Je déclare avoir pris connaissance du règlement de l'AS et m'engage à le respecter.

*Signature de l'élève :
Précédé de la mention « lu et approuvé »*